

**Droit de timbre de 16 euros  
acquitté, comme en fait foi le  
timbre fiscal apposé ici**  
*au sens du D.P.R. n° 642/1972*

**Droit de timbre de  
16 euros  
acquitté, comme en fait  
foi le timbre fiscal  
dématérialisé**  
*au sens de l'autorisation de  
l'Agence des Impôts –  
Direction régionale de la Vallée  
d'Aoste réf. n° 8174/2012  
(reçu annexé)*

**RÉGION AUTONOME VALLÉE D'AOSTE**  
Assessorat du Tourisme, des Sports, du Commerce,  
de l'Agriculture et des Biens culturels  
**Organismes et professions du tourisme**  
32, Autoport,  
11020 POLLEIN AO

**OBJET :** **Demande de reconnaissance des titres d'études au sens de l'alinéa 5bis de l'art. 5 de la L.R. n° 1 du 21 janvier 2003** portant nouvelle réglementation des professions de guide touristique, d'accompagnateur touristique, de guide de la nature, d'accompagnateur de tourisme équestre et de moniteur de VTT, modifiée, en vue de l'inscription au tableau professionnel des **guides touristiques**

*(Formulaire à remplir en majuscules, dans toutes ses parties)*

Je soussigné/e _____
né/e à _____ le _____
code fiscal _____
<b>résidant à :</b> rue/hameau de _____ n° _____
Commune _____ code postal _____ province _____
tél. _____ portable _____ courriel _____
<b><u>Adresse pour la correspondance (si autre que celle de résidence) :</u></b>
rue/hameau de _____ n° _____
Commune _____ code postal _____ province _____

### DEMANDE

la reconnaissance **de mon titre d'études**, en vue de mon inscription au tableau professionnel régional, nécessaire pour l'exercice du métier de guide touristique.

Averti(e) des sanctions prévues en cas de déclaration mensongère, de faux en écriture ou d'usage de faux, par le code pénal et par les lois spéciales en la matière (l'article 76 du décret du président de la République n° 445/2000 – Texte unique des mesures législatives et réglementaires en matière de documentation administrative, et l'article 39 de la loi régionale n° 19/2007 – Nouvelles dispositions en matière de procédure administrative et de droit d'accès aux documents administratifs),

### DÉCLARE

**aux termes de l'art. 47 du D.P.R. n° 445/2000 et de l'art. 31 de la loi régionale n° 19/2007**

être citoyen italien ou d'un autre État de l'Union européenne (*préciser : \_\_\_\_\_*)  
ou d'un État ne faisant pas partie de l'Union européenne (*pour les personnes résidant régulièrement en  
Italie, préciser : \_\_\_\_\_*);

- être titulaire d'une maîtrise en lettres, option histoire de l'art ou archéologie, ou d'un titre d'études équivalent, aux termes de l'alinéa 5bis de l'art. 5 de la l.r. n° 1/2003, permettant l'exercice du métier de guide touristique ;
- connaître les langues officielles de la Région autonome Vallée d'Aoste et posséder le niveau C1 prévu par la délibération du Gouvernement régional n° 795 du 19 juin 2017 ;

**À CETTE FIN, J'ANNEXE LA DOCUMENTATION SUIVANTE :**

- la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité, si la demande est transmise par courrier ;
- 1 dossier comprenant :
  - la copie du document attestant le titre obtenu ;
  - une copie du document attestant la connaissance de la langue française et/ou italienne selon le pays de provenance (par ex. un citoyen italien doit présenter l'attestation relative au français, un citoyen provenant d'un pays francophone doit présenter l'attestation relative à l'italien et tous les autres sont tenus de produire les deux attestations) ;
  - une copie de l'attestation de connaissance d'une ou de plusieurs langues étrangères, le cas échéant. Dans ce cas, mention doit être faite de l'organisme ayant délivré l'attestation, ainsi que du niveau minimum obtenu au sens du CECRL, (C1). *Le fait de ne pas maîtriser une ou plusieurs langues étrangères n'interdit pas l'exercice du métier (alinéa 4bis de l'art. 5 de la l.r. n° 1/2003) ;*
  - *curriculum vitae* détaillé, mis à jour à la date de la demande, reportant la chronologie des parcours de formation et professionnel du demandeur, ainsi que les aspects les plus significatifs aux fins de l'évaluation des connaissances liées au territoire régional.

**LA PRÉSENTE DEMANDE PEUT AUSSI ÊTRE TRANSMISE PAR COURRIEL CERTIFIÉ, À L'ADRESSE SUIVANTE : [turismo@pec.regione.vda.it](mailto:turismo@pec.regione.vda.it)**

Si le formulaire n'est pas signé en présence d'un employé de la structure Organismes et professions du tourisme du Département du Tourisme, des Sports et du Commerce, **joindre la copie d'une pièce d'identité du requérant en cours de validité**, aux termes de l'article 38 du décret du président de la République n° 445 du 28 décembre 2000.

Date \_\_\_\_\_

**SIGNATURE**

\_\_\_\_\_  
(aux termes de l'article 38 du D.P.R. n° 445 du 28 décembre 2000)

**ESPACE RÉSERVÉ AU BUREAU**

Je déclare que la signature ci-dessus a été apposée en ma présence.

Le préposé

---

**INFORMATION AU SENS DE L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE 2016/679,  
DIT RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)**

---

#### TITULAIRE DU TRAITEMENT DES DONNÉES

Le titulaire du traitement des données est la Région autonome Vallée d'Aoste, en la personne de son représentant légal *pro tempore*, installé au n° 1 place Deffeyes à Aoste (11100) et joignable à l'adresse suivante de courrier électronique certifié : [segretario\\_generale@pec.regione.vda.it](mailto:segretario_generale@pec.regione.vda.it).

#### DÉLÉGUÉ AU TRAITEMENT DES DONNÉES

Le délégué au traitement des données est le dirigeant de la structure organisationnelle Organismes et professions du tourisme, Alma Negri (tél. : 0165/527633 – courriel : [a.negri@regione.vda.it](mailto:a.negri@regione.vda.it)).

#### ADRESSES DU RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

Le responsable de la protection des données pour la Région autonome Vallée d'Aoste peut être contacté aux adresses suivantes : [privacy@pec.regione.vda.it](mailto:privacy@pec.regione.vda.it) (pour les titulaires d'une adresse de courrier électronique certifié) ou [privacy@regione.vda.it](mailto:privacy@regione.vda.it). Les communications doivent toujours être adressées « à l'attention du *Data Protection Officer (DPO)* de la Région autonome Vallée d'Aoste ».

#### FINALITÉS DU TRAITEMENT DES DONNÉES

Les données à caractère personnel collectées sont traitées par le personnel du Département du tourisme, des sports et du commerce – notamment au format numérique – et utilisées à des fins institutionnelles inhérentes à la procédure administrative pour laquelle elles ont été fournies, à savoir la reconnaissance des titres d'études visés à l'alinéa 5bis de l'art. 5 de la l.r. n° 1/2003 et valables pour l'inscription au tableau professionnel régional des guides touristiques et pour toutes les formalités y afférentes prévues par ladite loi. La communication des données est nécessaire aux fins du bon déroulement de la procédure susmentionnée. En cas de refus de communiquer les données demandées, il ne pourra être donné suite à la requête à laquelle fait référence cette information.

#### COMMUNICATION ET DIFFUSION DES DONNÉES

Toutes les données à caractère personnel collectées sont traitées par le personnel de la Région autonome Vallée d'Aoste, conformément aux instructions relatives aux finalités et aux modalités dudit traitement.

#### PÉRIODE DE CONSERVATION DES DONNÉES

Les données sont conservées sur papier ou au format numérique dans les locaux du Département du tourisme, des sports et du commerce situés 32, lieudit Autoport - 11020 Pollein (AO), en vue de la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été fournies et pour la durée prévue par la réglementation en matière de conservation des documents administratifs - notamment à des fins d'archivage - et, dans tous les cas, dans le respect des principes de licéité, de nécessité et de proportionnalité du traitement.

#### DROITS DU TITULAIRE DES DONNÉES

Le titulaire des données a la faculté d'exercer à tout moment les droits visés aux articles 15 et suivants du Règlement : il a en particulier le droit de demander la rectification ou l'effacement des données qui le concernent, ainsi que la limitation du traitement, ou celui de s'opposer au traitement desdites données, et ce, en présentant une réclamation au *DPO* de la Région autonome Vallée d'Aoste, aux adresses susmentionnées.

#### DROIT DE PRÉSENTER UNE RÉCLAMATION

Au sens de l'article 77 du Règlement, toute personne considérant que le traitement des données qui la concernent est effectué en violation des dispositions dudit règlement peut envoyer une réclamation au Garant pour la protection des données, à l'adresse indiquée sur le site [www.garanteprivacy.it](http://www.garanteprivacy.it).